

Comment financer ma VAE ?

Validation des Acquis de l'Expérience

VAE

RÉGION GUADELOUPE

Votre expérience est un acquis : validez la ! 



Qu'est ce que la VAE ?

La VAE consiste à faire valoriser et certifier officiellement, par une autorité, les connaissances et les compétences que chacun a pu acquérir, durant sa vie professionnelle ou non, en vue de l'acquisition d'une certification et, le cas échéant, de l'accès à une formation.

La validation des acquis de l'expérience est :

- Un droit pour toute personne engagée dans la vie active de faire reconnaître, sous certaines conditions, ses compétences professionnelles et ses connaissances.
- Un acte officiel par lequel les compétences professionnelles et les connaissances du candidat à la validation sont reconnues.
- Une procédure de vérification, d'évaluation et d'attestation, par une autorité indépendante et incontestable, des compétences professionnelles et connaissances.

Les conditions

- Justifier de 3 ans d'expérience professionnelle.
- Que le titre soit inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

La VAE peut être un moyen de favoriser :

- › une promotion professionnelle,
- › un accès à la formation,
- › une recherche d'emploi,
- › un changement d'emploi,
- › une reconnaissance personnelle.

Qui est concerné ?

- Les salariés, quel que soit leur statut : CDI, CDD, contrats aidés (CUI CAE, emplois d'avenir, adultes relais), intérimaires.
- Les non salariés : membres d'une profession libérale, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...
- Les agents publics, titulaires ou non.
- Les demandeurs d'emploi, indemnisés ou non.
- Les bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale.



Qui finance ?

La VAE peut faire l'objet d'une prise en charge par les différents acteurs qui participent aux dépenses de la formation professionnelle continue, dans le cadre des dispositifs qu'ils financent : Etat, Région, Pôle emploi, entreprises, Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA), les organismes paritaires agréés au titre du congé individuel de formation (OPACIF : FONGECIF, FAFSEA, Uniformation).

La Prise en charge financière de la VAE :

| Publics | Financeurs | Cadre du financement |
|--|--|--|
| Salariés (CDI, CDD, Intérimaires...) | Entreprises OPCA OPACIF | Plan de formation Congé vae DIF |
| Agents publics Titulaires ou non | Administration Établissements Publics | Plan de formation congé vae |
| Non salariés (Professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...) | Organismes collecteurs des cotisations formation (AGEFICE, VIVEA...) | Dans le cadre de la prise en charge prévue par ces organismes. |
| Demandeurs d'emploi (indemnisés ou non) | -Pôle emploi, -Conseil Régional, -Ministère chargé de l'emploi | Convention d'assurance chômage) Chèque régional VAE Gratuité pour les titres professionnels |
| Bénévoles | Conseil régional | Chèque régional VAE |

Financeurs du public salarié et non salarié

| | |
|--|--|
| AGEFOS-PME Siège : Immeuble Arno sons Escalier E ZAC de Houelbourg Sud II 97122 Baie-Mahault Tél. : 0590 26 93 62 - Fax : 0590 26 93 20 | FONGECIF Siège : 73, Lot Les Hauts de Blachon 97122 BAIE-MAHAULT Tél. : 0590 32 10 33 Fax : 0590 32 11 98 |
| OPCALIA Siège : Imm. BRAVO Voie Verte BP 23 93 - 97 188 Jarry Cedex BAIE-MAHAULT Tél. : 05 90 60 18 13 Fax : 0590 60 18 31 | CONSTRUCTYS Agence Guadeloupe centre commercial le Pérou Petit-Pérou, BP 611 97 176 ABYMES Cedex Tél. : 0590 89 93 93 Fax : 0590 89 93 92 |
| UNIFORMATION Siège : 14 VIEUX-BOURG 97142 LES ABYMES Tél. : 0590 82 16 13 Fax : 0590 82 31 30 | FAFSEA Siège : Jardi Village – Lot B 10 – 97122 Baie-Mahault Tél. : 0590 26 64 85 Fax : 0590 26 76 37 |
| AGEFICE Siège : Immeuble SCI BTB - Voie principale de Jarry - 97122 Baie-Mahault Tél. : 0590 26 83 58 - Fax : 0590 26 83 67 | VIVEA Siège : Jardi Village – Lot B 10 - 97122 BAIE-MAHAULT Téléphone : 0590 60 15 11 - Fax : 0590 26 76 37 Site internet : www.vivea.fr |

Le coût

| Organismes valideurs | Coût de l'accompagnement | Coût de la validation |
|--|--|--|
| CNAM Guadeloupe | - Inscription : 150 € accompagnement : Entre 400€ et 600€ | Entre 300€ et 750€ |
| (DAVA) Dispositif Académique de Validation des Acquis | Coût variable en fonction de votre situation personnelle et du financeur choisi. | Gratuit |
| DIECCTE de la Guadeloupe | Gratuit pour Les Demandeurs d'emploi Payant pour les autres statuts. | |
| (DJSCS) Direction Jeunesse Sport Cohésion sociale | 600€ | |
| (DJSCS) Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale | En fonction de l'organisme de formation | |
| (MAAPRAT) Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire | Gratuit | |
| (URMA) Université Régionale des Métiers de l'Artisanat | - Accompagnement : 262,50€ | - 262,50€ |
| (UAG) Université des Antilles et de la Guyane | - Dossier : 30€ - Accompagnement : 450 à 950 euros, en fonction de son statut (demandeur d'emploi, salarié) | - Tarifs variables en fonction des prescriptions |

Les Points Information Conseil (PIC)

Pour répondre à la demande d'information sur la VAE, la Région Guadeloupe finance un réseau de Points Informations Conseil (PIC) chargés d'accueillir et de conseiller gratuitement les candidats à la VAE.

Le rôle et les missions des PIC :

- Accueillir, informer et conseiller les candidats à la VAE.
- Vérifier la pertinence de la démarche VAE.
- Assurer un éclairage sur les certifications possibles et aider au choix de la certification ou des certifications la ou les plus pertinente(s) .

Les phases du conseil :

- Analyse de la demande et de la situation du candidat.
- Clarification des objectifs VAE.
- Identification des activités (mise en forme des expériences pouvant relever d'une VAE et permettre la certification recherchée par le candidat).
- A partir des points précédents, travail sur les hypothèses de certification.
- Identification des services valideurs.

AGEFOS PME

20, les jardins de Houelbourg
Z1 de Jarry - 97122 Baie-Mahault
Référent : Delphine ETIENNE
Téléphone : 0590 41 98 16 - **Fax** : 0590 26 93 20
Mail : detienne@agefos-pme.com

CONSTRUCTYS Antilles-Guyane

Centre commercial le Pérou
BP 541 - 97 178 ABYMES
Référent : Florise MARINI
Téléphone : 0590 89 93 93 - **Fax** : 0590 89 93 92
Mail : fmarini@gfcbtp.fr

CIBC

25, rue du général RUILIER
97110 Pointe à Pitre

Référent : Marie-Laure GUILLAUME

Téléphone : 0590 82 72 73 - Fax : 0590 82 53 09

Mail : cibc.guadeloupe@wanadoo.fr

CITE DES METIERS

Boulevard du général de GAULLE
le Raizet - 97139 ABYMES

Téléphone : 0590 84 30 31 - Fax : 0590 83 28 04

FONGECIF

Immeuble Futura
rue Henry Becquerel prolongée
ZI Jarry - 97122 BAIE-MAHAULT

Référent : Philippe KILO

Téléphone : 0590 32 10 33 - Fax : 0590 32 11 98

Mail : p.kilo@fongecif-guadeloupe.fr

MISSION LOCALE

Route de petit acajou
97139 ABYMES

Référent : Lucia BOIS

Téléphone : 0590 82 00 11 - Fax : 0590 91 69 42

Mail : documentationml@wanadoo.fr

OPCALIA

Imm. Bravo Voie verte
BP2393

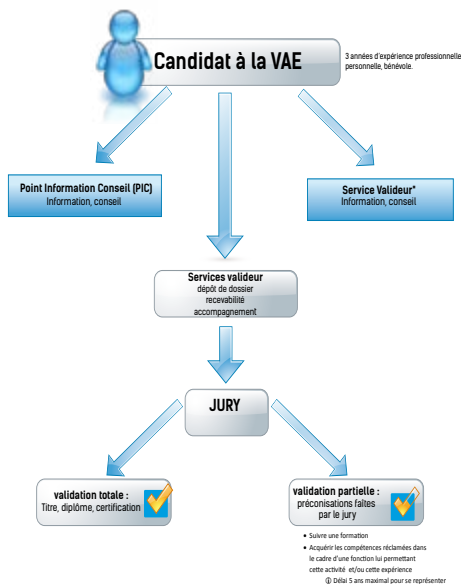
97188 JARRY CEDEX

Référent : Marie-Andrée GERSEN

Téléphone : 0590 60 18 13 - Fax : 0590 60 18 31

Mail : marie.andree.gersen@opcalia.guadeloupe.com

Le parcours



* Service qui met en oeuvre la validation des acquis pour le compte de l'organisme certificateur.

Sigles

AAH : Allocation Adulte Handicapé

AFDAS : Assurance Formation Des Activités du Spectacle

AGEFICE : Association de Gestion du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprises

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés

AGEFOS-PME : Association de Gestion des Fonds Salariés des Petites et Moyennes Entreprises

ANFH : Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier

ARE : Allocation Retour à l'Emploi

ASS : Allocation de soutien spécifique

BTP : Bâtiment et des Travaux Publics

CARIF-OREF : Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation - Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation

CCIR : Chambre de Commerce et de l'Industrie de La Réunion

CMAG : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de La Guadeloupe

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

CRIS : Cellule Régionale Inter Services

CIF : Congé Individuel de Formation

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

DAAF : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts

DAVA : Dispositif Académique de la Validation des Acquis

DE : Demandeur d'Emploi

DIECCTE : Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la consommation, du Travail et de l'Emploi

DIF : Droit Individuel de Formation

DJSCS : Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

EN : Education Nationale

FAFIH : Fonds d'Assurance Formation Industrie Hôtelière (OPCA de l'hôtellerie, de la restauration et des activités de loisirs)

FAFSEA : Fonds d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles

MAAPRAT : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

OPACIF : Organisme Paritaire Agréé au Congé Individuel de Formation

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

OPCALIA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

PRC : Points Relais Conseil

RNCP : Répertoire National de Certifications Professionnelles

RSA : Revenu de Solidarité Active

UAG : Université des Antilles et de la Guyane

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

La vae en guadeloupe sur :
www.vae-guadeloupe.com



Publication CARIF-OREF Guadeloupe -
26 rue Felix EBOUE / Champ d'ARBAUD
97100 BASSE-TERRE

Tél. : 0590 99 35 30

Fax : 0590 81 16 30

mail : cariforef@carif-oref-gpe.org

Site internet : www.carif-oref-gpe.org

Directeur de publication : Marie-Celine
ETIENNE

Conception graphique : CARIF-OREF
Guadeloupe

Impression : PIXEL Imprimerie

